COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
du 17 au 23 Septembre 2019

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

1.1 Bleue Champion Award3

-La Commission de l'océan Indien lance le concours Blue Champion Award

- Blue Champion Award, concours pour les jeunes entrepreneurs

1.2 Transition énergétique..... 7

-Programme Erasmus+ : sélection du projet Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII)

-EN POLYNÉSIE, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE NE FREINE PAS LA MONTÉE DES EAUX

1.3 Indianoceanie13

- Mgr Gilbert Aubry: « Engageons nos îles dans une meilleure dynamique d'unité »

-Regards croisés sur les familles de l'océan indien

1.4 Environnement17

- Media Trust - Environnement et journalisme : le nouveau défi

1.5 Changements climatiques.....19

- Island states have had an outsized influence on climate policy

II. Centres d'intérêts

1.1 Culture22

- Jeux des Femmes des îles de l'Océan Indien 2019 13 Seychelloises participent au volet culturel

1.2 Pêche24

- Aires marines protégées : Une visite d'échange pour une gestion durable des ressources halieutiques

1.3 Economie bleue25

-Madagascar bénéficiaire de l'accord sur l'initiative de croissance bleue

20 septembre 2019
http://ecoaustral.com/la-commission-de-locean-indien-lance-le-concours-blue-

La Commission de l'océan Indien lance le concours Blue Champion Award



Le concours « Blue Champion Award » est ouvert aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans dont l'entreprise ou le concept/idée répond aux principes de l'économie circulaire et contribue à la réduction de la pollution marine par le plastique. - DR

Êtes-vous un jeune entrepreneur âgé de 18 à 40 ans à la tête d'une entreprise promouvant l'économie circulaire et luttant contre la pollution marine ? Ou Êtes-vous un jeune âgé de 18 à 40 ans porteur d'une idée innovante dans le cadre de l 'économie circulaire visant la réduction de la pollution marine ? Tentez de remporter un prix d'une valeur maximale de 5 000 $ en promouvant l'économie circulaire et lutter contre la pollution marine !

La Commission de l'océan Indien (COI), à travers son projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale, lance, en collaboration de l'Eco austral, d'Entreprendre au féminin océan Indien (EFOI), de la Jeune chambre internationale de Maurice (JCI), du SIDS Youth Aim Hub (SYAH), de Synergie Jeunes et de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien, la première édition du Blue Champion Award.

du présent règlement.



Ce concours est ouvert aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans dont l'entreprise ou le concept/idée répond aux principes de l'économie circulaire et contribue à la réduction de la pollution marine par le plastique.

Il y a deux catégories : Meilleur entrepreneur de l'économie leue & Meilleur concept innovant

9 pays concernés : Cap-Vert, Union des Comores, Guinée Bissau, Madagascar, Maldives, Maurice, La Réunion, São Tomé e Principe et les Seychelles.

Date limite de soumissions des candidatures : 20 octobre 2019 à 23h59 (heure de Maurice - UTC+4)

21 septembre 2019

http://www.mauriceactu.mu/2019/09/21/blue-champion-award-concours-pour-

Blue Champion Award, concours pour les jeunes entrepreneurs



La Commission de l'océan Indien, à travers son projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale, a le plaisir de vous annoncer le lancement de la première édition du Blue Champion Award. Ce concours est ouvert aux jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans dont l'entreprise ou le concept/idée répond aux principes de l'économie circulaire et contribue à la réduction de la pollution marine par le plastique.

- Deux catégories : Meilleur entrepreneur de l'économie bleue & Meilleur concept innovant
- 9 pays concernés : Cap-Vert, Union des Comores, Guinée Bissau, Madagascar, Maldives, Maurice, La Réunion, São Tomé e Principe et les Seychelles.
- Date limite de soumissions des candidatures : 20 octobre 2019 à 23h59 (heure de Maurice – UTC+4)

Pour plus d'informations sur le Blue Champion Award :

- Consultez la page dédiée **ici**
- Consultez l'**appel à candidature**
- Contactez l'Unité de communication de la COI : **communication@coi-ioc.org**

Le Blue Champion Award bénéficie du soutien de l'Eco Austral, d'Entreprendre au féminin océan Indien (EFOI), de la Jeune chambre internationale de Maurice (JCI), du SIDS Youth Aim Hub (SYAH), de

Synergie Jeunes et de l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien.

19 septembre 2019

https://www.auf.org/nouvelles/actualites/programme-erasmus-selection-projet-

Programme Erasmus+ : sélection du projet Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII)



Le projet Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII) a pour objet de permettre aux établissements d'enseignement supérieur des Comores, de Madagascar et de l'île Maurice, de contribuer à la transition et à l'autonomie énergétiques de leur territoire. FESTII est un projet de renforcement des compétences des ressources humaines dans le domaine des Energies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Initiative née sous l'impulsion de la Commission de l'Océan indien, le projet FESTII a été sélectionné dans le cadre du programme "Erasmus+ Renforcement de capacités" de l'Union Européenne. Déployé sur une durée de 3 ans à compter de 2020, FESTII bénéficiera d'un financement de près de 826.000€. La coordination est assurée par la Direction régionale Océan Indien de l'Agence universitaire de Francophonie.

Les états insulaires de l'Indianocéanie sont très dépendants de l'importation de combustibles fossiles, avec de graves répercussions sur le coût de l'énergie comme sur l'empreinte carbone. L'un des grands enjeux de ces pays est d'accéder à des sources d'énergies renouvelables, augmentant leur indépendance économique dans une logique de développement durable.

Cette transition énergétique nécessite la mise en œuvre conjuguée de plusieurs leviers dont celui des formations pour couvrir les besoins en compétences requises.

Pour répondre à cet enjeu, tout en insufflant une dynamique régionale, la Commission de l'Océan indien et l'Agence universitaire de la Francophonie ont réuni 5 établissements d'enseignement supérieur des 3 pays de la zone Océan indien : Comores, Madagascar et Maurice dans le cadre du projet Formation et Enseignement Supérieur pour la Transition énergétique dans les territoires Insulaires et en Indianocéanie (FESTII).

FESTII a pour objectif de permettre aux établissements d'enseignement supérieur (EES) de contribuer à la transition et à l'autonomie énergétiques de leur territoire par le renforcement de compétences des ressources humaines dans le domaine des Energies renouvelables (EnR) et Efficacité Énergétique (EE).

Le dispositif de renforcement de capacités mis en place dans le cadre de FESTII a comme point d'ancrage le corps enseignant. Le corps enseignant ainsi renforcé est appelé à :

- moderniser le contenu et les pratiques enseignantes en restant en lien permanent avec les professionnels du secteur et en introduisant des innovations pédagogiques/technologiques sur les EnR-EE ;
- cerner tous les paramètres participant à une meilleure employabilité des diplômés dans le domaine des EnR-EE, qu'ils choisissent la voie professionnelle ou la voie entrepreneuriale. Il est appelé à la conception d'un catalogue régional de formation continue et à la mise en place de dispositif d'accompagnement à l'autoentrepreneuriat ;
- élargir son champ de compétence puisque en plus d'être dédié à concevoir et dispenser des enseignements, il est également appelé à s'adresser à un public large en mettant en place des actions de sensibilisation à la transition énergétique ;
- constituer le 1er réseau universitaire dédié aux EnR-EE dans les milieux insulaires : dont le noyau dur est le consortium des établissements d'enseignement supérieur (EES) impliqué dans le projet FESTII et qui a vocation à s'élargir à tous les EES intéressés.

La Direction régionale Océan Indien de l'Agence universitaire de Francophonie est chargée de la coordination de FESTII. La mise en œuvre du projet repose sur un principe participatif et en concertation permanente avec l'ensemble des partenaires.

<u>Les partenaires du projet :</u>

- Institut supérieur de Technologie d'Antananarivo
- Institut supérieur de Technologie d'Antsiranana

- Université des Comores
- Université des Mascareignes Université de Maurice
- Université des Açores
- Université de la Laguna
- Université de la Réunion
- Commission de l'Océan indien
- Agence universitaire de la Francophonie

17 septembre 2019

https://lenergeek.com/2019/09/17/polynesie-transition-energetique/

EN POLYNÉSIE, LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE NE FREINE PAS LA MONTÉE DES EAUX

RENOUVELABLES , DÉCRYPTAGE



En l'espace de quelques mois, la Polynésie française a donné un sérieux coup d'accélérateur à sa stratégie de transition énergétique. En mai dernier, la collectivité d'outre-mer a inauguré sa nouvelle centrale hydroélectrique. Et le 8 juillet 2019, les représentants à l'assemblée ont donné leur feu vert au nouveau code de l'énergie. La Polynésie s'engage pour atteindre 75% d'énergies renouvelables dans son mix électrique dès 2030. Une ambition exemplaire, qui crédibilise le plaidoyer des petits Etats insulaires, souvent inaudible, malgré le forum organisé par l'Unesco le 11 septembre 2019.

L'indépendance énergétique des îles : une urgente nécessité

Il y a encore quelques années, **l'investissement des îles en faveur de moyens de production d'énergie locale** était uniquement un enjeu économique. Il s'agissait de lutter contre la dépendance énergétique, et limiter les coûts d'importation de l'énergie, principalement des

hydrocarbures. Mais la situation a basculé avec les effets du réchauffement climatique. Tandis que les chercheurs s'alarment du risque de montée des eaux, les îles de la planète multiplient les initiatives en faveur des énergies renouvelables pour s'adapter à la nouvelle donne climatique. Ainsi, la coordinatrice des Nations Unies, Mariko Kagoshima, résume : « *les PEID sont particulièrement confrontés au défi du changement climatique en raison de leur petite surface géographique, de leur isolement et de leur exposition* ».

La France a ainsi mobilisé ses territoires d'outre-mer, en appuyant de nombreux projets visant à renforcer la production d'électricité verte sur ces territoires isolés. Loin d'être une contrainte, cette nouvelle stratégie énergétique représente au contraire une véritable opportunité économique pour les îles françaises. Comme l'explique l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), les îles françaises sont des zones non interconnectées, il importe donc de développer la production des énergies locales. Toutefois, l'Ademe signale également que « *l'atteinte de l'autonomie est difficilement réalisable en 2030 en raison du rythme élevé qu'il implique pour le déploiement des filières renouvelables, au regard, notamment, du développement trop lent constaté entre 2015 et 2018* ».

Polynésie française : 75% d'ENR dans le mix électrique d'ici 2030

Cette opportunité, **la Polynésie française** a déjà décidé de la saisir. Le 8 juillet dernier, l'assemblée de Polynésie a voté le nouveau code de l'énergie. Ce dernier engage le territoire dans une transition énergétique accélérée. Contrairement à d'autres DOM-TOM, l'île souhaite atteindre une part de 75% d'énergies renouvelables dans son mix électrique dès 2030. Une première étape doit être franchie en 2020, avec une part envisagée à 50% d'ENR dans le mix électrique. L'objectif affiché n'est pas une utopie, notamment grâce à la centrale hydroélectrique Hydromax inaugurée en mai denier. En effet, fin 2018, la Polynésie comptait déjà 30,2% d'ENR dans son mix électrique, avec 25% d'hydroélectricité et 5,2% d'énergie solaire.

Qui plus est, ce nouveau code doit synthétiser les différents engagements pris pour la transition énergétique de l'île. Il vise par ailleurs à faire de l'opérateur Transport d'Energie électrique en Polynésie (TEP) le maître d'œuvre de la future transformation du réseau électrique. De plus, ce nouveau code stipule que les énergies fossiles ne bénéficieront plus d'aucune aide. La Polynésie ne financera plus aucune installation de production d'électricité fonctionnant aux énergies fossiles. Plus largement, toute nouvelle installation recourant aux énergies fossiles sera interdite. Il n'y aura d'exception que si une alternative renouvelable est impossible « *dans des conditions économiques ou techniques soutenables* ».

La situation particulière des petits Etats insulaires

À l'occasion du Forum des partenaires des Caraïbes de 2019, le 11 septembre 2019, la directrice de la division des Politiques scientifiques et du renforcement des capacités de l'UNESCO, Peggy Oti-Boateng a rappelé l'importance de la lutte contre le changement climatique pour les petits Etats insulaires. Selon elle, « *nous devons travailler ensemble, mobiliser tous nos systèmes de connaissances et notre capacité à assurer la résilience de nos sociétés* ». Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, exhorte quant à lui à ne plus se contenter de « *beaux discours* » sur cette question… Lors de la réunion qui aura lieu dans quelques jours **à New-York pour le climat**, il espère sans doute que de nombreux territoires auront la volonté d'imiter la Polynésie.

Et si Hamada Madi, le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien, précise que « *les Etats membres de la COI sont à des stades de développement très différents* », pour souligner que « *les problématiques [liées à l'énergie] ne sont pas les mêmes* », tous les petits Etats insulaires sont confrontés au même paradoxe. En effet, alors qu'ils représentent seulement 1% des émissions de gaz à effet de serre, ils sont en première ligne face à la montée des eaux.

18 septembre 2019

https://www.lemauricien.com/article/mgr-gilbert-aubry-engageons-nos-iles-dans-

Mgr Gilbert Aubry: « Engageons nos îles dans une meilleure dynamique d'unité »



Quarante-neuf années de vie sacerdotale, dont 43 comme évêque de La Réunion. C'est le parcours de Mgr Gilbert Aubry, qui est aussi un des fondateurs, avec feu cardinal Margéot, de la Conférence épiscopale de l'océan Indien (CEDOI).

Mgr Aubry n'est pas qu'un religieux, il est aussi poète et un observateur attentif de la vie politique et sociale de son île et du vécu dans les îles de la région. Mgr Aubry est un des pionniers du « *vivre ensemble* » des peuples des îles du sud-ouest de l'océan Indien, et dans l'interview qui suit, il développe l'idée de l'Indiaocéanie, qu'il prône depuis les années 70'. Il partage aussi ses sentiments et ses réflexions sur la visite du pape à Maurice lundi.

Vous avez toujours eu des convictions profondes dans le vivre ensemble des îles de la région et vous avez qualifié le cardinal Piat de « cardinal de l'Indiaocéanie ». Comment cette indiaocéanie est vécue concrètement par les peuples de ces îles et au sein de l'Église ?

Les relations entre nos îles ne datent pas d'aujourd'hui et il ne faut pas oublier que nous avons eu les mêmes colonisateurs. Dans le passé, il y avait déjà les relations dans le domaine de l'économie avec les intérêts de nos colonisateurs à se situer sur la trajectoire de la mer des Indes. Et puis, au fil du temps, les échanges se sont intensifiés. En ce qui concerne l'Église, nous avons depuis 1976 délivré un message pour dire qu'une des missions

de l'Église avec nos diversités dans nos îles était de rapprocher nos peuples. Et quand nous avons démarré la première rencontre interîles d'une manière structurée à l'île Maurice, se tenait au même moment la première rencontre de la Commission de l'océan Indien (COI). Je me souviens que les évêques faisant partie de l'instance qui allait devenir plus tard la CEDOI avaient rencontré M. Wilfrid Berthilde, le premier secrétaire de la COI, et nous lui avons parlé de cette dimension de rapprochement, nécessaire entre nos îles. À cette époque, les mouvements d'action catholique et les services de différents mouvements d'Église avaient déjà des relations de collaboration. Nous pouvons dire que l'Église catholique dans les différentes îles a contribué à développer une mentalité *« indiaocéanienne ».* Et Jean-Claude de l'Estrac, lors d'une rencontre de la COI à Moroni il y a environ quatre ans, a employé le terme « *indiaocéanie* » pour parler de nos îles du Sud-Ouest de l'océan Indien. Mais avant lui, Camille de Rauville, un autre Mauricien, avait employé cette expression dans les années 60. Cela montre que notre histoire commune est étalée sur le long terme dans le passé et que la construction de l'« *indiaocéanie* » avec des peuples qui sont cousins demande encore du temps et qu'il ne faut pas perdre la trajectoire. Le pape n'a pas employé l'expression indiaocéanie, mais il a parlé rapidement de nos îles.

Pour lire tout l'article cliquez le lien :

https://www.lemauricien.com/article/mgr-gilbert-aubry-engageons-nos-iles-dans-une-meilleure-dynamique-dunite/

Regards croisés sur les familles de l'océan indien



A l'initiative de la caisse d'allocations familiales (Caf) et de l'université de la Réunion, le séminaire "Regards croisés sur les familles de l'océan indien" a commencé ce jeudi 19 septembre et se terminera ce vendredi 20 septembre 2019. Plusieurs dynamiques ont déjà dégagées dès ce jeudi, les voici dans le communiqué de la Caf que nous publions ci-dessous.

"L'Observatoire de la parentalité de La Réunion à l'initiative de la Caf et de l'université de La Réunion, mis en place depuis 2015 au cœur de la cité du Chaudron, déploie sa dynamique depuis le colloque " Regards croisés sur les familles de l'océan indien ".

Le comité scientifique renforce son opérationnalité dans une dynamique prospective et comparative entre tous les pays et territoires de la zone Océan Indien, dont l'Afrique du Sud, les Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, le Mozambique, La Réunion, les Seychelles et la Tanzanie

L'objectif est de mieux de se connaitre pour mieux travailler ensemble sur le thème de la famille et de la parentalité. Se réunissant tous les deux ans les antennes de l'Observatoire de la parentalité de l'Océan Indien ont pour souhait de se transformer en observatoire. Suite à la création de l'Observatoire de la Parentalité de La Réunion crée en 2015, c'est l'Observatoire de la parentalité de Maurice qui a été créé en 2018. Depuis 4 ans le réseau se tisse et se développe. Durant ces deux journées de séminaires il sera question de dialoguer dans l'interculturalité et de

renforcer nos connaissances tant sur les structures de parenté et les évolutions des configurations familiales que sur les problématiques en lien avec le renforcement des compétences parentales.

Les indicateurs mis en avant dans nos échanges porteront sur les politiques familiales, le réseau de soutien à la parentalité (structure et organisation), les dispositif et actions et les recherches en sciences sociales sur ces domaines

Il sera également question de mettre en forme les reliances issues de nos réflexions pour nous permettre d'aller plus loin dans nos prospectives et perspectives communes de coopérations. Il s'agira enfin de renouveler le comité scientifique et de tracer la nouvelle feuille de route pour 2019-2021.

La Commission de l'Océan Indien (COI) nous soutient dans cette dynamique : l'indianocéanie n'est pas une utopie ; ce regroupement régional existe aussi sur le thème du social, de la famille et de la parentalité. La CAF et l'Université de La Réunion sont heureuses d'accueillir les antennes de l'Observatoire de la parentalité de l'Océan Indien au sein du siège de la Caisse d'Allocations Familiales à Sainte-Marie.

Le programme du séminaire pour ce vendredi est le suivant :

Matin à l'observatoire de la parentalité au Chaudron

- mise en place du comité scientifique

- feuille de route 2019/2021

Après-midi
- visite du Centre de vacances de la Caisse d'Allocations Familiales à l'Ermitage
- visite de la Maison de l'éducation et de la parentalité – Le Port

19 septembre 2019

https://www.defimedia.info/media-trust-environnement-et-journalisme-le-

Media Trust - Environnement et journalisme : le nouveau défi

BY FABRICE JAULIM



Être journaliste ou activiste environnemental? C'est la question soulevée lors de l'atelier de travail organisé par le Media Trust mercredi. Cet atelier avait pour but de former les journalistes spécialisés dans le secteur environnemental au traitement des informations y relatives. Ce qui en est ressorti : un journaliste qui éduque la population quant aux problèmes environnementaux est aussi un activiste, car il contribue au changement de la mentalité des Mauriciens.

Le Dr Michael Atchia, président du conseil d'administration du Mauritius Research and Innovation Council (MRIC), était l'un des animateurs de l'atelier. Le Dr Vikash Tatayah, de la Mauritian Wildlife Foundation (MWF), Shailand Gunnoo, consultant au sein du Pesticide Action Network (Mauritius) (PANeM), Gilles Ribouet, responsable de communication à la Commission de l'océan Indien (COI) et d'autres représentants d'entreprises étaient aussi présents. Le Dr Michael Atchia a fait ressortir qu'un journaliste qui rapporte une catastrophe doit traiter chaque aspect de l'incident : les répercussions, les solutions et il doit surtout éduquer le lecteur.

Shailand Gunnoo et Hemsing Hurrynag (Project Manager au PANeM) ont élaboré sur les dangers des pesticides utilisés dans le quotidien des

Mauriciens. Cette substance se trouve dans les plombages dentaires et doit, selon les experts, être bannie de Maurice. Le Dr Vikash Tatayah a, lui, parlé de l'impact de la pollution sur les oiseaux. Il a accentué son exposé sur le Kestrel qui avait une population de cinq à six individus en 1979. La déforestation, la pollution et la présence d'espèces envahissantes avaient failli causer la disparition de cet oiseau endémique de Maurice. Grâce aux efforts de la MWF, Maurice compte aujourd'hui plus de 600 espèces. Gilles Ribouet et Gina Bonne, de la COI, ont, eux, permis aux journalistes d'avoir une idée des défis environnementaux dans l'Ouest de l'océan Indien. Ils ont souligné que le coût des risques de pertes économiques liées aux catastrophes climatiques dans la région est estimé à $250 millions par an. Les autres animateurs ont parlé des changements vers des pratiques vertes dans les hôtels et du recyclage des déchets électroniques.

19 septembre 2019

https://www.economist.com/international/2019/09/19/island-states-have-had-

Island states have had an outsized influence on climate policy

Climate issue: Small islands are on the front line of climate change. Yet many still face extinction



WHEN HURRICANE DORIAN rolled across the Abaco islands on September 1st, packing winds of 300kph (185mph) and bringing sea surges of nearly eight metres (26 feet), it was as powerful as any Atlantic storm ever to have hit land. The destruction it wrought was devastating, the death toll said to be "staggering". Dorian's ravages have drawn attention to the vulnerability of small islands. It is, laments James Cameron, head of the ODI, a development think-tank, "a vision of the future".

The fear is that climbing global temperatures will bring more extreme storms and rising sea levels which threaten the very existence of small island states and low-lying coastal regions. They are vulnerable not only to violent weather but also to loss of livelihoods as farmers and fishermen feel the effects of warming. Eventually whole islands may be submerged. More than half of the territory of the Maldives is less than a metre above sea level. "We are most impacted and we are continuously leading the way by example, advocating and persuading others to increase ambition on addressing climate change," says Thilmeeza Hussain, the Maldives' ambassador to the UN.

Get our daily newsletter

Upgrade your inbox and get our Daily Dispatch and Editor's Picks.

Small island developing states (SIDS) account for less than 1% of the world's GDP, territory, population and greenhouse-gas emissions. On most

issues their voice barely registers on the world stage. Yet on climate matters they have, over three decades, become an effective lobby.

Mr Cameron was one of a small group of young British lawyers who helped them come together. In 1988 he wrote a legal opinion for Greenpeace on whether the United States could be taken to the International Court of Justice for its failure to act on climate change. He concluded that such a case would be hard to bring as America would refuse jurisdiction for it, but that the arguments for state responsibility based on the evidence could and should be made in an international treaty. Along with the most affected states, he and others pushed for one. This led to the formation in 1990 of the Alliance of Small Island States (AOSIS).

By the Earth Summit in Rio de Janeiro in 1992 Mr Cameron had his treaty—the UN Framework Convention on Climate Change. AOSIS had grown to more than three dozen members and gained recognition as representing a distinct set of interests. Today, its 39 full members and five observers are spread across three regions (the Caribbean, the Pacific and a group straddling the African, Indian and South China seas) and include some low-lying coastal countries, such as Belize and Guyana. Individually, they have limited means: when Fiji presided over the annual global climate gathering in 2017 it had to be held in Bonn. But their collective influence has been big.

"AOSIS put the climate crisis on the map, way before anyone else was taking it seriously," says Mark Lynas, a writer and adviser to the Maldives' government. Island states were the first to feel the impact of rising sea levels. They risked being drowned by richer nations' carbon emissions—and they told those countries so. "They've been incredibly successful in changing the tone and influencing policy," says Mr Lynas.

They have managed to get wording included in climate accords that addresses their specific concerns—on losses and damages from climate change, for example, or on their need for financial support to adapt to it. In the Paris agreement of 2015 the inclusion of an aspiration to restrain global warming to 1.5°C above pre-industrial levels (going beyond the target of 2°C) was "almost entirely down to SIDS and other developing states", according to Mr Lynas. More generally, the island states have offered an example of getting organised and pushing for international collaboration, in an area where joint action is the only way to make a difference.

On September 27th a whole day is to be devoted to the SIDS towards the end of the UN General Assembly in New York. Leaders will review progress of the SAMOA Pathway (short for SIDS Accelerated Modalities of Action Pathway), a blueprint for sustainable development which happened to emerge from a summit in Samoa in 2014.

Why the outsized impact? The SIDS have three things going for them. One is focus: survival concentrates the mind. Ms Hussain, of the Maldives, estimates she spends 70-80% of her time on climate-change and sustainable-development issues.

Second, their moral argument packs a punch. The islanders have been skilled at pointing to the peril they face, with catchphrases such as "Save Tuvalu, save the world" and "1.5 to stay alive". Shortly before the Copenhagen climate summit in 2009, the Maldives' government held a cabinet meeting under water.

Pour en savoir plus sur l'article cliquez ci-dessous :

https://www.economist.com/international/2019/09/19/island-states-have-had-an-outsized-influence-on-climate-policy

Seychelles NATION

21 Septembre 2019

http://www.nation.sc/articles/1646/jeux-des-femmes-des-les-de-locan-indien-

Jeux des Femmes des îles de l'Océan Indien 2019 13 Seychelloises participent au volet culturel



Treize femmes seychelloises participeront à la deuxième édition des Jeux des Femmes des îles de l'Océan Indien 2019 qui se dérouleront les 27, 28 et 29 septembre au stade de Camp du Roi, Rodrigues. Ces jeux sont organisés par la Commission de la Femme à Rodrigues.

Deux des treize participantes, Mme Jennie Ah-Kong et Mme Georgette Larue, ont reçu cette semaine leur billet d'avion sponsorisé par le département de la culture à travers le « National Arts Culture Fund ». C'est la secrétaire principale du département de la culture, Cécile Kalebi et l'Ambassadeur honoraire pour la culture, Patrick Victor qui leur ont remis les billets d'avion au bureau du département de la culture à la Maison Esplanade.

Les autres participantes sont Lucie Confiance, Marianne Adrienne, Gina Havelock, Brenda Valentin, Eugenia Albert, Melanie Agnes, Francine Sinon, Christianne Nibourette, Christianne Commettant, Flora Ben David et Erica Fanchette. Elles ont aussi profité pour présenter leur programme qu'elles feront à Rodrigues qui comprend des danses traditionnelles, des poèmes et des chansons devant la presse locale et les officiers du département de la culture.

Chaque année la Commission de la Femme organise des activités sportives destinées aux femmes rodriguaises. Les femmes pratiquant des activités

sportives à un niveau non-professionnel sont toutes invitées à participer à des disciplines sportives telles que le volley-ball, le football, la pétanque, la natation, l'athlétisme, la course à bicyclette, le rugby, la marche et le relais pédestre.

L'organisation de ces jeux a pour objectif de : sensibiliser les femmes à pratiquer une activité physique ; promouvoir le sport comme un aspect pour une bonne santé ; développer l'esprit d'équipe entre elles ; favoriser l'intégration des femmes dans la société.

Ces journées récréatives sont une occasion de rassembler les femmes des différentes régions de l'île, de tout âge, de tout milieu et de découvrir la force de la femme à travers le sport.

Suite au réel succès de la première édition en 2015, la Commission de la Femme revient avec les jeux des Femmes Inter-îles en 2O19 sous le même thème '*l'amitye zil o feminin*.'

Les différentes îles de l'Océan Indien telles que Maurice, Madagascar, Mayotte, La Réunion, Les Seychelles, Les Comores sont invitées à y participer. L'édition de 2019 se tiendra du 27 au 29 septembre 2019 au Stade de Camp du Roi, Rodrigues et aura volet sportif, culturel et touristique.

Les disciplines sportives – Les jeux seront repartis en plusieurs disciplines, comme suit : football, volley-ball, natation, rugby, pétanque, l'athlétisme, course à bicyclette, marche de santé (d'Anse aux Anglais à Camp du Roi), relais pédestre et des *Fun games* (course de sac, course de canard, course de crabe, course de citron, course d'aiguille et de fil, course de cendrillon et course de marche sur la boite).

Le volet culturel - La commission souhaiterait avoir la performance des artistes féminins des îles participantes. Un mini concert sera organisé pour les femmes et par les femmes.

Le volet touristique – Des visites seront organisées pour faire découvrir les différents sites touristiques et la beauté cachée de Rodrigues. L'hymne spéciale des Jeux lancé en 2015 sera réactualisée et le logo de ces jeux est actuellement en préparation.

Ces jeux ne sont pas une compétition en elle-même mais plutôt un moment d'échange et de loisirs entre les femmes des îles participantes.

Aires marines protégées : Une visite d'échange pour une gestion durable des ressources halieutiques

Une délégation d'acteurs qui sont impliqués dans la gestion durable des ressources halieutiques et des écosystèmes marins et côtiers ainsi que dans la conservation des Aires marines protégées dans la région de DIANA a effectué une visite d'échange dans la région Atsimo Andrefana. C'est initié par le projet « Kobaby », sous tutelle du ministère de l'Environnement et du Développement Durable, financé par l'Agence Française de Développement, en collaboration avec le réseau MIHARI. « *L'objectif consiste à renforcer la gouvernance et la gestion de ces Aires marines protégées comme la Baie d'Ambaro et la Baie d'Ampasindava, qui sont menacées par l'utilisation des engins de pêche prohibés* », a expliqué Ralaiarisoa Jean-Joseph Richard, le responsable environnemental et juridique au sein du projet « Kobaby », lors de la rencontre avec la presse.

Prise de conscience collective. « *Ce sont notamment des immigrants dans la partie sud de l'île qui détruisent l'environnement marin dans la région de DIANA par le biais d'une pêche irresponsable. De son côté, les communautés locales de base n'ont pas les moyens efficaces pour assurer le contrôle de toutes ces Aires Protégées marines. Cette visite d'échange contribue ainsi à construire à long terme une prise de conscience collective dans la gestion durable de la pêche dans cette région* », a-t-il poursuivi. Cette délégation composée d'une trentaine d'acteurs, dont entre autres, des pêcheurs, des mareyeurs, des représentants des collectivités territoriales décentralisées et des ONG œuvrant dans la gestion des aires marines protégées et de mangroves, a séjourné pendant dix jours dans la région Atsimo Andrefana.

Application du « Dina ». Dans le cadre de cette visite d'échange, « *nous avons constaté de visu l'efficacité de l'application du « Dina » dans la gestion durable des mangroves et des ressources halieutiques ainsi que des écosystèmes marins* », a fait savoir Edmond Ramadany, le président régional du réseau MIHARI dans la partie Nord- ouest de la Grande Ile. Les participants ont pu également visiter des aires marines protégées qui sont gérées par les communautés locales.

Navalona R.

Centres d'Intérêts

Economie bleue

17 Septembre 2019

https://actu.orange.mg/madagascar-beneficiaire-de-laccord-sur-linitiative-de-croissance-bleue/



Madagascar bénéficiaire de l'accord sur l'initiative de croissance bleue

17 Sep 2019

Madagascar, à travers le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), compte parmi les pays bénéficiaires du nouvel accord sur l'initiative de croissance bleue contribuant à conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines au service du développement durable en luttant contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et en promouvant la conservation des écosystèmes de récifs coralliens et de mangroves.

C'est juste avant la tenue de la TICAD 7 (Septième édition de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, 28-30 Aout 2019) qu'a eu lieu la signature du nouvel accord concernant ce projet visant la résilience des communautés de pêcheurs dans les récifs coralliens au Kenya, à Madagascar, aux Comores, à Maurice et aux Seychelles. Le projet contribue également aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique (Stratégie AIM pour 2050) et la Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

C'est lors de la TICAD 6 en 2016 que cette initiative a été lancée. Le projet contribuera aux domaines de l'agriculture et de l'économie bleue pour la promotion de la transformation économique structurelle par la diversification économique et l'industrialisation. Il s'agit d'accroître la production, la commercialisation et la productivité durables de la pêche artisanale, conformément au processus du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA); d'encourager le dialogue

Pour plus d'information :

https://actu.orange.mg/madagascar-beneficiaire-de-laccord-sur-linitiative-de-croissance-bleue/